

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation: 12/04/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents :** Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,  
Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés :**

**Excusés :** Barbara LOUCHART

**Absents:**

### CONVENTION DE PORTAGE FONCIER PAR L'EPF - (D 2023 155)

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il est prévu sur la Commune une opération qu'elle désire faire porter par l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF) institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, qui a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales :

Axe « développement économique » sur la parcelle AC 125 → « Acquisition de l'ancienne boucherie »

Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la Commune et l'EPF pour chacune des opérations.

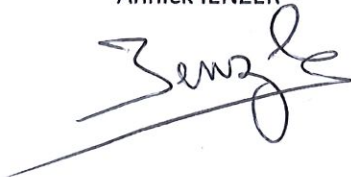
A cet effet, il est donc proposé au Conseil municipal de solliciter pour ces projets un portage par l'EPF, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquiescer, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la Commune de Châtel-Censoir, ou à tout opérateur désigné par elle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,  
DECIDE de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

